



POWER CORPORATION
DU CANADA

Assemblée annuelle des actionnaires

Allocution prononcée par
Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.
Président du conseil
et co-chef de la direction

Toronto, le 14 mai 2019

www.PowerCorporation.com



Déclarations prospectives

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les dirigeants de la Société peuvent, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, faire des déclarations prospectives, et les documents qui accompagnent leurs propos peuvent aussi en contenir.

Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider l'auditoire ou le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. L'auditoire ou le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en oeuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

L'auditoire ou le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Certains termes financiers qui peuvent figurer dans les énoncés d'aujourd'hui ou dans les documents qui les accompagnent, tels que le bénéfice net ajusté, les autres éléments, le bénéfice net ajusté par action, et le rendement des fonds propres ajusté, sont des mesures financières non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Certains énoncés pourraient également contenir d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, incluant, sans s'y limiter, les souscriptions, l'actif géré, l'actif administré et la valeur de l'actif net. La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations dans ses filiales sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Veuillez vous reporter au rapport de gestion annuel et au plus récent rapport de gestion intermédiaire de la Société pour obtenir plus de renseignements, notamment une définition de ces mesures, une explication quant à leur but et le rapprochement de ces mesures financières non-conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS, lorsque de telles mesures comparables existent.



Allocution prononcée par
Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.
Président du conseil et co-chef de la direction

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 14 mai 2019

Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Il me fait grand plaisir de m'adresser à vous au moment de conclure un jalon important de notre histoire, soit le 50^e anniversaire de l'implication de notre famille auprès de Power Corporation. Mon frère et moi éprouvons une grande humilité et une profonde gratitude envers tous les employés et dirigeants de Power et de notre groupe de sociétés qui se sont succédés au fil des ans. Ils ont fait preuve d'un dévouement exemplaire tout au long de cette aventure marquée par le progrès et le succès. Ils ont été nos meilleurs compagnons et alliés.

J'aimerais donc profiter de cette occasion pour rendre hommage à nos employés et dirigeants et les remercier du plus profond de mon cœur. Aujourd'hui, je souhaiterais également discuter avec vous, chers actionnaires, des valeurs et du sens de l'engagement que notre famille partage depuis les tous débuts avec cette formidable équipe de Power.

J'estime qu'il y a cinq valeurs en particulier qui guident nos sociétés et nos employés.

La première de ces valeurs essentielles est l'**intégrité**. Sans relâche, nos équipes déploient les efforts nécessaires afin de s'assurer que Power Corporation et les sociétés de notre groupe mènent leurs activités de façon honnête et disciplinée, et conformément à nos principes. L'intégrité est la pierre angulaire d'une bonne réputation. C'est ce qui donne aux autres la confiance que lorsque nous faisons quelque chose, nous le faisons bien et de façon honorable. C'est aussi ce qui fait en sorte que des gens talentueux ont envie de se joindre à nous et de travailler au sein de notre organisation, de faire équipe avec nous et d'investir dans notre futur.

Notre équipe a aussi fait sienne la **responsabilité** comme l'une de ses valeurs. Bien évidemment, nous prenons très au sérieux notre responsabilité envers vous, nos actionnaires. C'est fondamental, tout aussi fondamental que notre responsabilité envers nos clients. Nous avons *choisi* d'évoluer au sein du secteur des services financiers. Et les produits et services que nos sociétés offrent ne sont pas des produits et services comme les autres. Nous gérons l'épargne et les placements de nos clients, nous les guidons alors qu'ils bâtissent leur futur et qu'ils bâtissent la sécurité et la confiance de leur famille. Offrir des produits d'assurance signifie être présents au moment où c'est nécessaire, pour soutenir la santé et le bien-être de nos clients, et pour faire face à des événements imprévus ou lorsqu'une catastrophe survient. Il s'agit d'une obligation très importante, que nous portons avec sérieux chaque jour.

Nous croyons que nous devons également faire preuve de responsabilité envers les collectivités dans lesquelles nous sommes présents, envers nos concitoyens et envers l'environnement. Nous sommes pleinement conscients que nous ne menons pas nos activités en vase clos. Pour être prospères, les entreprises doivent s'appuyer sur une société durable et prospère.



C'est pourquoi nous estimons que la philanthropie est un ingrédient essentiel au succès de nos collectivités. Cela fait partie de ce que notre père et notre mère nous ont inculqué, à André et moi, et ce, avant même que le terme « responsabilité sociale d'entreprise » devienne populaire. Et nous poursuivons cet héritage, en donnant généreusement et en encourageant nos employés à s'impliquer, à faire preuve de leadership et à donner de leur temps au profit de causes qui leur tiennent à cœur.

Une troisième valeur à laquelle notre équipe adhère est celle du **respect**. Nous croyons que le respect doit imprégner chacune des interactions que nous avons entre nous, avec nos clients et avec toutes nos autres parties prenantes. C'est en effet la clé pour libérer le potentiel créatif des personnes qui nous entourent.

Personnellement, je pense qu'un tel respect nécessite de l'*empathie*, c'est-à-dire une sensibilité et une ouverture envers le point de vue et les sentiments des autres, et la capacité de se mettre à leur place l'espace d'un moment. L'empathie est l'une des conditions d'un travail d'équipe fructueux, d'une certaine chimie, à travers laquelle les autres ressentent que nous avons de la considération pour qui ils sont et que nous leur souhaitons de réussir parce que nous avons à cœur leur intérêt, et non pas seulement le nôtre. Et franchement, je crois que le respect empathique est tout aussi essentiel lorsque vient le temps de négocier et de conclure des ententes.

La clé du succès d'un engagement durable, c'est de bien traiter votre interlocuteur et de comprendre d'« où il vient ».

Au sein des sociétés de notre groupe, vivre respectueusement signifie aussi célébrer la contribution de nos employés et encourager chacun à ressentir de la fierté envers ce que qu'il ou elle a fait et accompli.

Le **travail acharné** fait aussi partie de notre ADN. Il prend la forme d'une discipline quotidienne qui nous amène à déployer les efforts nécessaires pour accomplir ce que nous devons accomplir, de la bonne manière, et à ne jamais baisser les bras avant d'avoir réussi. Ceci demande une passion pour l'excellence dans ce que nous bâtissons, pour le bien-être de nos clients et pour notre habileté à faire une réelle différence au sein de nos collectivités. C'est en fait ce qui nous permet de continuer à avancer. Mais le travail acharné doit aussi s'accompagner d'équilibre. Bien sûr, il arrive des moments où nous devons tous redoubler d'ardeur, comme ce fut le cas au cours des derniers mois pour plusieurs membres de notre équipe. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants de leurs efforts exceptionnels.

Notre cinquième valeur fondamentale est le **courage**. Pour nous, le courage signifie défendre ses valeurs, même dans les moments les plus difficiles. C'est aussi synonyme d'une audace bien dosée et d'une volonté de prendre des risques calculés. Ceci signifie également éviter d'agir trop rapidement ou impulsivement, ou encore de se laisser entraîner par la « fièvre des transactions ». Faire preuve de courage, c'est aussi persévérer, en ayant dans notre mire la création de valeur à long terme plutôt que les impératifs à court terme. Ceci exige que nous soyons patients avec notre capital et que nous donnions le temps à nos stratégies de porter leurs fruits.

L'**intégrité**, le **responsabilité**, le **respect**, le **travail acharné**, le **courage** : voilà donc les valeurs que nous observons et vivons au sein de notre équipe. Ces valeurs sont intrinsèquement liées à notre histoire commune.



Alors aujourd'hui, lorsque je pense à l'ensemble des collègues et dirigeants remarquables qui ont joint mon père et qui ont été des mentors pour mon frère André et moi quand nous avons repris les rênes, et quand je pense aux dirigeants et aux collègues que nous avons à notre tour rassemblés, je ressens, comme je l'ai dit au tout début, une immense gratitude. J'éprouve également beaucoup d'humilité face à l'exemple inspirant que chacun d'eux représente et face aux valeurs auxquelles ils ont adhéré et qu'ils continuent de défendre. C'est grâce à eux que Power Corporation est ce qu'elle est aujourd'hui, et nous nous sentons privilégiés d'avoir travaillé et de continuer à travailler avec eux.

Je souhaiterais donc conclure mon allocution de la même façon que je l'ai débutée, en exprimant notre profonde gratitude envers eux pour tout ce qu'ils ont fait et continuent de faire, c'est-à-dire permettre à Power Corporation et à nos filiales d'être un formidable groupe de sociétés dont l'histoire est marquée par des succès et dont le futur s'annonce prometteur.

Je vous remercie de votre attention et de m'avoir permis de partager ces réflexions avec vous dans le cadre de cette assemblée.